



PROCÈS-VERBAL COMMISSION SPORTIVE

Réunion	
Plénière	Mardi 12 août 2025
Président :	M. Thierry CORROYER
Présents :	MM. Michel BOURNEZ - Gérard GEORGES - Christophe GIRARDET - Michel NAGEOTTE - Thierry NAPPEY - Joël EUVRARD
Excusés :	M. Stéphane BEGEL - Nicolas VUILLEMIN
Assiste :	MM. Manon VIF – M. Guillaume COLIN

RAPPEL

ENGAGEMENT – COUPE NATIONALE 2025/2026

Disponible sur les espaces Footclubs (rubrique épreuves fédérales)

- Coupe de France (F) : **Clôture des engagements le 15 août 2025**
- Coupe Nationale U18 Féminine : **Clôture des engagements le 15 août 2025**
- Coupe Nationale Futsal : **Clôture des engagements le 29 septembre 2025**

ENGAGEMENTS – COUPE INTERSPORT 2025/2026

Les clubs participant aux championnats Régional 1, Régional 2 et Régional 3 avec leur première équipe réserve ou leur deuxième équipe réserve peuvent s'engager dans cette coupe.

Disponible sur les espaces Footclubs (rubrique épreuves régionales)

- Coupe Intersport : **Clôture des engagements le 15 août 2025**

1- MASCULINS

SENIORS

1.1 – CHAMPIONNATS

A la suite de la décision de la conciliation entre la FFF et le club de l'ASPTT DIJON, qui dit le club maintenu en championnat National 3.

En vertu des règlements des compétitions masculines seniors, chapitre 1 – article 1, la Commission Sportive reprend les groupes des championnats R1 HERBELIN, R2 et R3 IDVERDE, avec les accords officiels des clubs : AS Garchizy – RC Lons – Saône Mamirolle.

- **AS GARCHIZY – Groupe A (R1 Herbelin)** à la place de RIOZ FC qui intègre le Groupe B
- **RC LONS – Groupe B (R2)** à la place de DIJON ASPTT 2 qui intègre le Groupe A
- **SAONE MAMIROLLE – Groupe E (R3 idverde)** en lieu et place du RC LONS qui est repêché en R2

La Commission propose les modifications de groupes au Conseil d'Administration pour validation.

1.2 – COUPE DE FRANCE CREDIT AGRICOLE

En raison de la confirmation de l'engagement du club de ASPTT DIJON en championnat N3, la commission reprend le schéma organisationnel Coupe de France Crédit Agricole (H) 2025/2026 :

			Equipes qualifiées	équipes entrantes	équipes participantes au tour	Nombre de matchs à prévoir	Exempts	
LIGUE	24 aout	1er tour	380	368	232	116	116 exempts + + 12(Nat + N2 + N3)	exempts 116 définis par tirage sort
	31 aout	2ème tour	116	136	252	126	12 (Nat + N2 + N3)	
	14-sept.	3ème tour	126	10	136	68	0	Entrée des N3 (9 équipes)
	28-sept	4ème tour	68	0	68	34	2	
	12-oct	5ème tour	34	2	36	18	0	Entrée des N (2 équipes)
	26-oct	6ème tour	18		18	9	0	
FFF	16-nov	7ème tour	9					

Engagements	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
Ligue Bourgogne Franche Comté - 4000	397	400	401	404	376	381

381 équipes engagées dont
L1 : AJ AUXERRE
L2 : /

Participants 1er tour	
Engagés (-L1)	380
N	2
N2	0
N3	10
R1 Herbelin	0
	368

Par conséquent, la Commission Sportive doit reprogrammer par tirage au sort une des rencontres initialement annulées :

Rencontres du 1^{er} tour de la Coupe de France Crédit Agricole qui se déroule les 23 et 24 août 2025 à 15h00 :

GROUPE 6			
NEUVY AS (D1)		ST VALLIER SP (D2)	MATCH 13

Le Président Commission Régionale Sportive



Thierry CORROYER

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football